

D'ici à 2100, la montée du niveau des mers serait 10 cm moins importante si le réchauffement est stabilisé à 1,5°C plutôt que 2°C. Cela se traduirait par 10 millions de personnes en moins exposées aux conséquences de la montée du niveau des mers.

La perte de biodiversité et le risque d'extinction d'espèces serait deux fois moindre à 1,5°C que 2°C sur les continents.

Cela induirait aussi des pertes plus limitées de rendements pour les céréales comme le blé, le maïs ou le riz, et d'autres céréales, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie du sud est, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

La population mondiale exposée aux pénuries d'eau serait deux fois moindre à 1,5°C qu'à 2°C.

Dans les océans, un réchauffement de 1,5°C entraînera une dégradation de 70 à 90% des récifs de coraux tropicaux, contre plus de 99% à 2°C. Les conséquences du réchauffement dans les océans serait beaucoup plus élevées à 2°C qu'à 1,5°C, avec par exemple une chute plus importante du tonnage des pêcheries.

Limiter le réchauffement à 1,5°C par rapport à 2°C pourrait réduire de plusieurs centaines de millions les personnes exposées aux risques climatiques et susceptibles de basculer dans la pauvreté.

La troisième partie de ce résumé pour décideurs porte sur les émissions et les transitions de systèmes compatibles avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C.

Cela impliquerait de réduire les émissions de dioxyde de carbone mondiales de 45% en 2030 par rapport au niveau de 2010.

Pour comparaison, limiter le réchauffement à 2°C implique une baisse de ces émissions de 20% d'ici à 2030.

Les émissions mondiales de dioxyde de carbone devraient atteindre le « net zéro » autour de 2050. Cela implique que toutes émis-

sions résiduelles devraient être compensées par des actions pour extraire le CO₂ de l'air et le stocker de manière durable.

Par comparaison, cette neutralité carbone doit être atteinte en 2075 pour limiter le réchauffement à 2°C.

Pour limiter le réchauffement à 1,5°C, la réduction des rejets de substances autres que le dioxyde de carbone qui affectent le climat aurait des effets immédiats sur la qualité de l'air et l'amélioration de la santé publique.

Limiter le réchauffement à 1,5°C implique des changements à une échelle sans précédent, c'est à dire des réductions d'émissions dans tous les secteurs, l'utilisation d'une large palette de technologies, des changements de comportements, et une augmentation significative des investissements vers les options bas carbone.

Des progrès rapides ont été réalisés dans certains secteurs, et notamment les renouvelables. Il faudrait des progrès aussi rapides dans d'autres secteurs, en particulier les transports et l'aménagement du territoire.

Pour limiter le réchauffement à 1,5°C, il faudrait extraire le dioxyde de carbone de l'atmosphère tout au long du 21ème siècle.

Les méthodes pour cela incluent le fait de planter des arbres, la restauration d'écosystèmes, l'utilisation de la bioénergie avec captage et stockage, les modifications de la gestion des terres, et d'autres approches qui en sont aujourd'hui aux premières étapes de développement.

L'extraction à grande échelle de dioxyde de carbone aurait des implications pour la sécurité alimentaire, la préservation des écosystèmes et la biodiversité. Les contributions nationales des gouvernements effectuées dans le cadre de l'Accord de Paris depuis 3 ans ne sont pas suffisantes pour contenir le réchauffement en dessous de 1,5°C, même avec des actions extrêmement ambitieuses et difficiles après 2030.

Pour éviter de dépasser 1,5°C de réchauffement planétaire dans quelques décennies, il faut que les émissions de CO₂ diminuent de manière substantielle avant 2030, puis le déploiement de méthodes pour extraire le CO₂ de l'atmosphère.

La dernière partie du résumé pour décideurs porte sur le renforcement de la réponse planétaire au changement climatique, dans le contexte du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté.

Les impacts du changement climatique et la manière dont nous y répondons sont étroitement liés au développement durable et aux objectifs de l'ONU pour le développement durable (les ODD), qui recherchent un équilibre entre le bien être pour tous, la prospérité économique, et la protection de l'environnement.

Pour limiter le réchauffement à 1,5°C, il existe un ensemble de mesures d'adaptation et d'options pour réduire les émissions de gaz à effet de serre qui, bien choisies, peuvent avoir de multiples bénéfices pour les objectifs du développement durable.

C'est la notion de transitions éthiques et justes.

C'est d'autant plus efficace quand les collectivités locales sont épaulées par les pouvoirs publics nationaux.

Le renforcement des capacités des pouvoirs publics, des collectivités locales, de la société civile, du secteur privé, des populations autochtones et des communautés locales peut porter les actions ambitieuses qui seraient nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5°C.

La coopération internationale est critique pour que cela puisse avoir lieu dans tous les pays et pour tous, en particulier pour les pays en développement et dans les régions vulnérables.

Pour conclure, chaque demi-degré de réchauffement compte ; chaque année compte ; et chaque choix compte.

Conférence des Parties sur les Changements Climatiques (Enjeux de la COP24)

Le Centre de Développement des Energies Renouvelables a pris part à la Conférence sur les Changements climatiques COP24 organisée à Katowice, Pologne du 2 au 14 Décembre 2018, représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans la délégation Algérienne.

Au début de la COP24, chacun des groupes de pays a proposé des suppléments à l'ordre du jour. Une proposition en faveur du continent Africain a mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte les besoins et les circonstances spéciaux de l'Afrique au regard de l'Accord de Paris.

Durant la première semaine de la COP24 plusieurs réunions de négociations sont organisées concernant :

- Les SBI : Subsidiary Body Implementation (L'organe Subsidaire de Mise en Œuvre),
- Les SBSTA : Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice (Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique),
- L'APA : Ad Hoc Working Group on the Paris Agreement (Groupe de travail ad hoc sur l'Accord de Paris).

Ces trois groupes ont traité différentes thématiques allant de l'atténuation, à l'adaptation, la transparence, les pertes et préjudices, le transfert technologique tout en mettant l'accent sur le financement dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris qui a été ratifié par 184 pays jusqu'au 1er Décembre 2018.

Ces négociations informelles ont permis de négocier des drafts (brouillons) sur les thématiques précitées pour aboutir à des conclusions et décisions qui seront encore négociées la deuxième semaine par les négociateurs ainsi que le segment de haut niveau.

